

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2013

LIBRE CHOIX DES MAIRES CONCERNANT LES RYTHMES SCOLAIRES DANS
L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ - (N° 1491)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AC2

présenté par

M. Durand, Mme Langlade, M. Allossery, M. Belot, M. Bloche, Mme Bourguignon, M. Bréhier,
Mme Corre, M. Deguilhem, Mme Dessus, Mme Sandrine Doucet, Mme Dufour-Tonini,
Mme Martine Faure, M. Léautey, M. Le Roch, Mme Lousteau, Mme Martinel, M. Ménard,
Mme Olivier, M. Pouzol, Mme Sommaruga, Mme Tolmont, M. Travert et les membres du groupe
socialiste, républicain et citoyen

ARTICLE 2

Supprimer cet article

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence